

Accalmie au RNI



© Ph. MHI

Ahmed Osman.

Depuis lundi 1er mai, des réunions successives sont tenues au niveau de la direction du Rassemblement national des indépendants. Objectif: mettre en œuvre le document appelé feuille de route adopté le 1er mai par Mustapha Mansouri, Mustapha Oukacha, Mohamed Aujjar, Mohamed Ibntaleb, Aldelhadi Alami et Rachid Talbi Alami, dans le domicile de ce dernier, qui a joué le médiateur.

Le document stipule également le renforcement des organes décisionnels et la mise à plat des dossiers en cours. Remis au président du Parti, ce dernier a donné son accord de principe et s'est engagé à œuvrer pour la concrétisation de ses recommandations.

Acte désespéré d'un sans papier marocain en Belgique

Un Marocain de 31 ans s'est cousu les lèvres à Liège pour revendiquer la régularisation de sa situation. L'acte désespéré de ce jeune homme intervient suite au décès de son père au Maroc alors qu'il ne dispose pas d'un passeport pour assister à ses funérailles.

L'homme refuse de se faire enlever les quatre points de suture qu'il s'est appliqués sur les lèvres avec du gros fil. Il a rejoint le mouvement de protestation des sans-papiers qui observent des grèves de la faim avec la même revendication: «Des papiers, maintenant».

La bonne parole de Larbi Belkheir

En poste à Rabat depuis octobre 2005, l'ambassadeur d'Algérie au Maroc, le général Larbi Belkheir, se dit optimiste quant à l'évolution des relations maroco-algériennes. Dans une déclaration reprise par le quotidien algérois *Liberté*, M. Belkheir souligne que les relations bilatérales, «s'améliorent de jour en jour et je reste optimiste pour de meilleures relations encore entre nos deux pays. De toute façon, l'Algérie et le Maroc sont deux pays frères et voisins condamnés à vivre côte-à-côte et, donc, à s'entendre. Ni l'Algérie ni le Maroc ne pourront déménager un jour. Alors autant s'entendre et se respecter mutuellement.» Grand connaisseur des rapports généralement tendus entre Rabat et Alger, M. Belkheir n'a pas manqué d'ajouter que les efforts diplomatiques continueront, de part et d'autre, pour le rapprochement «avec nos frères marocains. Une chose est sûre, nous continuerons à multiplier tous les efforts nécessaires pour aller encore de l'avant. Personnellement, j'ai la conviction profonde que les choses avanceront rapidement, Inch'Allah!» □



© Ph. AFP

Le général Larbi Belkheir.

Le Maroc veut contrôler ses eaux

Pour éviter les pêches excessives et les dépassements des quotas légaux, le Maroc va imposer à l'Union européenne le contrôle de toutes les opérations maritimes réalisées par les bateaux européens dans nos eaux territoriales. Selon Mohand Laenser, ministre de

l'Agriculture et des Pêches maritimes, ce contrôle sera réalisé par satellite. Par ailleurs, le ministre a affirmé que le Parlement européen va approuver ledit accord probablement vers la mi-mai pour que son application entre en vigueur à partir de juin. □

Condoleezza Rice refuse de recevoir Khalli Henna Ould Errachid

Khalli Henna Ould Errachid a failli accompagner le ministre marocain des Affaires étrangères, Mohamed Benaïssa, lors de sa dernière visite aux Etats-Unis (voir article page 24/25).

M. Benaïssa comptait le présenter à des officiels américains, dont la secrétaire d'Etat Condoleezza Rice. Cependant, deux jours avant le début de cette visite, les Américains ont informé leurs homologues marocains que la venue du président du CORCAS était inopportune et qu'ils préféreraient prendre leur temps, avant de le recevoir officiellement.

Khalli Henna a finalement changé de cap en se dirigeant vers l'Europe. Accompagné d'une délégation du CORCAS, il devait se rendre le vendredi 5 mai à Paris, avant de partir à Madrid pour rencontrer des représentants de la société civile et politique. □

Nouvelle fronde des harakis

L'élection du bureau politique de l'Union du Mouvement populaire, regroupant le Mouvement national populaire, de Mahjoubi Aherdan, le Mouvement populaire, de Mohand Laenser et l'Union démocratique, de Mohamed Fadili, samedi 29 avril à Fès, n'a pas été du goût de nombreux députés et cadres des trois partis formant l'union. Le premier à avoir manifesté son désaccord avec la liste du nouveau bureau politique est l'ancien ministre Hassan Maâouni, qui a annoncé son intention de démissionner. Gajmoula Bent Abbi, dirigeante de premier plan du mouvement haraki, notamment dans les provinces du Sud, a démissionné. Les parlementaires Mohamed El Mansouri, Mohamed Jouahri et Lahcen Hasnaoui ont été faits membres du bureau politique sur décision du trio de direction Mahjoubi Aherdan, Mohand Laenser et Mohamed Fadili. Quant à Bouazza Ikken, ancien président de l'Union démocratique, il compte profiter de cette situation en nouant des contacts avec les mécontents pour fonder un nouveau parti.



© Ph. AFP

K. Ould Errachid.

L'UC décortique le mode de scrutin

L'Union constitutionnelle a élaboré un document de travail concernant le nouveau mode de scrutin, actuellement en discussion au Parlement.

Le parti, qui prépare son septième congrès, insiste sur «la nécessité absolue d'élaborer un code électoral compatible avec nos spécificités socioculturelles et valable pour toutes les élections à venir, en dehors de tout calcul, partisan ou autre. Ensuite, il faut admettre que le mode de scrutin par liste, tel qu'il a été pratiqué lors des élections précédentes, a marqué négativement notre champ politique. Il a considérablement affaibli le taux de participation et a contribué à ternir les rapports électeurs-élus.»

Pour conclure, le parti considère que le mode de scrutin approprié pour le Maroc, c'est celui qui répond au désir formulé par toute la classe politique de former une majorité forte et homogène, capable de concrétiser les aspirations des citoyens.

El Jamri à l'ONU



Abdelhamid El Jamri.

Le Marocain Abdelhamid El Jamri a été élu vice-président du Comité des Nations Unies pour la protection des droits des travailleurs migrants et de leurs familles. Sa nomination est intervenue lors de la quatrième session de ce comité qui s'est déroulée au

Palais Wilson à Genève, du 24 au 28 avril 2006. Lors de cette même session, Prasad Kariyawassam, l'ambassadeur permanent du Sri Lanka auprès de l'ONU, a été reconduit dans son poste de président du Comité. Expert International en migration et en ingénierie de projets de développement, Abdelhamid El Jamri a intégré pour la première fois le Comité des Nations Unies pour la protection des droits des travailleurs migrants et de leurs familles, en décembre 2003. Son élection en tant que vice-président de ce comité pour une période de deux années témoigne de sa compétence et de ses qualités d'expert reconnu et respecté. □

Succès de *L'Enfer de Tanger*

L'Enfer de Tanger, du réalisateur flamand Frank Van Mechelen, fait un tabac en Belgique. Plus de 156.000 Belges ont eu le coup de foudre pour ce film, trois semaines seulement après sa sortie. *L'Enfer de Tanger* a rapporté jusque-là la somme d'un million d'euros. Le film raconte le calvaire d'un chauffeur de bus bel-

ge arrêté par erreur à Tanger. Soupçonné d'appartenir à un réseau de trafic de drogue, il est condamné à plusieurs années de prison alors qu'il est innocent. Frank Van Mechelen, qui en est à son deuxième film, prédit un succès plus grand pour son film, lorsqu'il sera projeté partout en Belgique. □

Le directeur de l'Opéra de Massy interpellé à Marrakech pour pédophilie

Un gros poisson vient de tomber dans les filets de la police à Marrakech. Il s'agit de Jack-Henri Soumère, figure importante de la scène artistique française, arrêté dans son appartement du quartier Guéliz en flagrant délit de pédophilie avec un mineur âgé de 16 ans. Artiste renommé, Jack-Henri Soumère est le directeur de l'opéra de Massy, dans la région parisienne.

Il dirige également le théâtre de Longjumeau (Essonne) et possède les célèbres music-halls parisiens Le Palace et le théâtre



Jack-Henri Soumère.

Mogador. Le 3 mars 2003, il avait été élevé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

La police a saisi dans son domicile marrakchi plusieurs clichés pédophiles, ainsi que des lubrifiants, des préservatifs et des vibromasseurs.

Il a avoué entretenir de façon fréquente des relations homosexuelles avec plusieurs jeunes Marocains, qu'il payait entre 100 et 300 dirhams. □

Les femmes journalistes au Maghreb

Dans quelles conditions professionnelles exercent les femmes journalistes au Maroc? C'est l'objet de l'enquête que mènent l'UNESCO et le PNUD avec l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) de Rabat.

Dirigée par Jamal Eddine Naji, titulaire de la Chaire Unesco Orbicom à l'ISIC, cette étude se fait simultanément dans les cinq pays du Maghreb pour identifier les besoins des professionnelles dans les médias maghrébins. Un questionnaire a ainsi été adressé aux journalistes femmes dans les différents supports écrits et



Jamal Eddine Naji.

audiovisuels. Il comporte plusieurs points, notamment le rythme de promotion de la journaliste au sein de son entreprise, la progression de sa carrière statutairement ainsi que les moyens de travail dont elle dispose actuellement. Selon M. Naji, cette recherche, première du genre, vise la promotion des conditions de travail, de l'expertise et du professionnalisme des femmes journalistes.

Sur la scène maghrébine, les femmes journalistes dénoncent l'inégalité salariale et les disparités d'évolution de carrière entre les hommes et les femmes. Les conclusions de l'enquête prendront le soin d'apporter la réponse.

Kerr McGee se retire du Sahara

Kerr McGee (KMG), l'une des rares compagnies pétrolières étrangères qui continuaient à explorer le littoral sahraoui, en dépit des protestations du Polisario et de l'Algérie, vient de décider d'arrêter ses travaux de prospection dans cette région. Selon *Upstream*, un hebdomadaire américain spécialisé dans les questions pétrolières, le retrait de KMG s'explique par les pressions internationales exercées sur elle par les lobbies pro-Polisario.

Pour sa part, KMG explique son départ du Sahara par des raisons purement financières liées à la rentabilité du site où elle faisait des prospections. En septembre 2001, Kerr McGee avait obtenu une concession de prospection off-shore dans une zone de 110.400 kilomètres carrés au large de Boujdour.

Mariage à la télé

Lalla Laâroussa sera la nouvelle émission de télé-réalité, diffusée sur la TVM dès la première semaine du mois de juin 2006. Cinq couples de Rabat, Rachidia, Larache, Skhirat et Mohammédia, sélectionnés parmi 20.000 candidats à travers le Maroc, seront en compétition pour gagner une cérémonie de mariage grandiose à Marrakech, un séjour d'un mois dans un hôtel de luxe dans un pays étranger et un appartement. Les participants doivent disputer plusieurs épreuves pour tester leur degré de complicité.

Les couples choisis ont déjà établi l'acte de mariage, mais n'ont pas encore fêté leur union. Lalla Laâroussa est un concept novateur alliant le côté divertissement et éducatif. On lui prédit un bel avenir.

Tilifoun Dialadar, le fixe de Méditel, est lancé

C'est parti. Le second opérateur en télécommunications, Méditel, que dirige Inigo Serrano, vient de rendre publics les détails de son offre commerciale pour la téléphonie fixe. Baptisée *Tilifoun Dialdar*, cette offre est la seule solution pour le domicile qui offre

une gamme étendue de services: boîte vocale, répertoire, SMS, et Medibip. Le pack téléphonique est disponible dans tous les points de vente de Méditel à partir de 390 dirhams TTC et contient un téléphone conçu pour la maison (de type Sagem H10), un chargeur de table et un guide d'utilisation. Sa numérotation est unique: un seul indicatif (012) pour tous les numéros fixes de Méditel à travers tout le Maroc. Sans facture mensuelle,

le client ne consomme que ce qu'il a rechargé. Les tarifs ont été également unifiés: 1,99 dirham (hors taxe) la minute vers toutes les destinations nationales, que ce soit vers un mobile ou vers un fixe, et ce hors promotion. Par ailleurs, il n'y a pas de tarifications par tranches horaires spécifiques. Mais, pour le lancement, toutes les communications entre les numéros fixes de Méditel seront facturées à 10 centimes (hors taxe) la minute. □



De g à d, M. Belkhaty, I. Serrano et N. Berrada.

Salim Cheikh à la tête du SAP

Le Service Automne de Publicité (SAP), régissant l'espace publicitaire de la TVM, a des jours heureux devant lui, puisqu'un fin communicateur a été nommé à sa direction. Il s'agit de Salim Cheikh.

Malgré son jeune âge, 33 ans, cet homme agréable, connu pour son professionnalisme et son sens de l'organisation, a déjà une riche expérience derrière lui. Diplômé de l'Institut Supérieur du Commerce et de l'Administration des Entreprises et d'un DESS en Marketing à l'Université de Toulouse, Salim Cheikh a travaillé pendant six années aux fromageries Bel Maroc dans leur département Communication et Marketing avant de passer trois

ans et demi à Uni Lever Maroc. Fidèle à ses premières amours, il a été débauché par la direction des fromageries Bel à Paris pour occuper le poste de directeur de l'Afrique du Nord.

Deux mois plus tard, il n'a pas résisté à l'appel de son pays. Fayçal Laâraïchi, Président Directeur Général de la Société Nationale de la Radio et de la Télévision (SNRT) a fait appel à ses services pour diriger le SAP. La nomination de Salim Cheikh rentre dans le cadre du processus de réforme et de la modernisation du paysage audiovisuel. Pour commencer, il projette de changer le logo du SAP pour donner une image plus dynamique à ce service défraîchi. □



Indemnisation des victimes du 16 mai

Les victimes non indemniées de l'attentat qui a ravagé la Casa Espana, le 16 mai 2003, commencent à voir le bout du tunnel. Après trois années de réclamations et de contestations, cadencées de souffrances, de péripéties judiciaires et de déceptions, ils ont finalement trouvé une oreille attentive en la personne de Mustapha Mansouri, ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Lors d'un discours prononcé à la veille de la fête du travail, ce dernier a en effet déclaré: "Les indemnités des salariés blessés lors des attentats du 16 mai vont être débloquées incessamment". Les 11 salariés de la casa espana seront reçus entre le lundi 8 et le mercredi 10 mai 2006 par Mustapha Mansouri, qui leur remettra leurs indemnités. Celles-ci comprennent les indemnités journalières depuis le jour des attentats jusqu'à la guérison, ainsi qu'une pension à vie.

La ligne Rabat-Tripoli démarre

La compagnie aérienne libyenne El Boraq a inauguré, mercredi 3 mai 2006, une nouvelle desserte aérienne reliant les deux capitales maghrébines. Cette liaison, qui sera opérationnelle à raison de deux vols par semaine, mercredi et samedi, reliera l'aéroport M'itika (banlieue de Tripoli) à l'aéroport Rabat Salé.

Les études de faisabilité ont démontré que cette ligne serait de "grande rentabilité", affirmant que l'opérateur libyen envisage d'ouvrir une troisième fréquence en été. Les tarifs d'El Boraq sont beaucoup moins chers, le prix du billet étant fixé à 351 dinars libyens (1 dollar US = 1,35 dinars libyens).